

## Séance ordinaire du 7 janvier 2019

1. Ouverture ;
2. Ordre du jour ;
3. Procès-verbal/verbaux :
  - 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2018 ;
  - 3.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 décembre 2018 - Budget 2019 ;
  - 3.3 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 décembre 2018 ;
  - 3.4 Suivi.
4. Demandes spéciales ;
5. Correspondance ;
6. Trésorerie :
  - 6.1 Comptes.
7. Rapports des comités/Dépôt divers documents :
  - 7.1 Rapport mensuel des permis du service d'urbanisme.
8. Règlementation :
  - 8.1 Adoption du règlement n° 81-12 imposant les tarifs de compensation des différents services municipaux pour l'année 2019 ;
  - 8.2 Adoption du règlement n° 80-11 fixant le remboursement d'une partie des frais de non-résident chargés par une autre municipalité pour les activités de loisir et culture pour l'année 2019.
9. Affaires nouvelles :
  - 9.1 Taux d'intérêt sur les arrérages de taxes, compensations et autres sommes dues en 2019 ;
  - 9.2 Taux d'indexation du salaire des élus ;
  - 9.3 Rémunération des élus pour les plénières ;
  - 9.4 Taux unitaire de remboursement des frais de déplacement en 2019 pour les élus et les employés ;
  - 9.5 Planification des versements de l'aide financière 2019 accordée aux Loisirs Ste-Clotilde ;
  - 9.6 SSI - Embauche pompiers ;
  - 9.7 Travaux dans les emprises d'une route du ministère des Transports ;
  - 9.8 Demande de participation financière - École primaire La Sapinière ;
  - 9.9 Achat et installation de lampadaires pour le développement domiciliaire Les Berges ;
  - 9.10 Entente 2019 pour une fixation de la marge de profit sur l'huile à chauffage ;
  - 9.11 Délégation pour soumission pour les travaux d'asphaltage et de réfection de voirie sur la route Therrien et la route du Portage ;
  - 9.12 Projet Sécurité pour le public ;
  - 9.13 Nomination du président du CCU pour l'année 2019 ;
  - 9.14 Achat postes informatiques ;
  - 9.15 Dernier avis pour les arrérages de taxes ;
  - 9.16 Constat d'infraction - 25 rue Principale.
10. Varia ;
11. Période de questions ;
12. Clôture de l'assemblée.

**À inscrire à votre agenda :**

Prochaine séance ordinaire, le lundi 4 février 2019 à 19 h